

Un nouveau projet de prévention de l'intimidation et la cyberintimidation à la Maison des Jeunes l'Aigle !

Lévis, le 1^{er} mars 2024 – La Maison des jeunes l'Aigle (MDJ), en partenariat avec le gouvernement du Québec, est plus que fière de présenter son nouveau projet pour contrer l'intimidation et la cyberintimidation en maison des jeunes. Ce projet offrira la chance à trois cohortes de huit jeunes âgés de 11 à 17 ans de participer à six ateliers. Le projet s'adresse autant aux auteurs, aux victimes qu'aux témoins de gestes d'intimidation et de cyberintimidation. De plus, il permettra aux intervenants de la MDJ d'être mieux outillés sur le sujet en participant à différentes formations.

L'objectif du projet est de prévenir l'intimidation et la cyberintimidation en ciblant les facteurs de protection. Plus précisément, les ateliers porteront sur le développement des habiletés sociales (communication, affirmation de soi et coopération), la résolution de problèmes, la gestion des émotions et l'estime de soi. Puisque l'un des facteurs de protection à l'intimidation et à la cyberintimidation est de participer à des activités parascolaires, les jeunes participant à ce projet auront la chance de mettre en application les notions apprises dans des ateliers lors d'activités sportives, artistiques, informatiques et bien plus encore prévues dans le projet.

Viser une implantation à grande échelle

Après l'évaluation du projet, la MDJ souhaite que ce projet puisse être implanté dans plusieurs autres maisons des jeunes, voire même dans des organismes partenaires. Elle souhaite également que le projet soit offert chaque année. Pour ce faire, le projet a été conçu afin d'être le plus clé en main possible pour qu'il puisse être animé facilement par d'autres intervenants. Le projet est composé de deux volets. Le premier volet correspond à la section théorique qui a pour objectif de développer les connaissances des intervenants sur l'intimidation et la cyberintimidation. Le deuxième volet correspond aux ateliers et activités offerts aux jeunes.

« Je suis convaincue que l'initiative de la Maison des jeunes l'Aigle de Saint-Étienne-de-Lauzon inspirera non seulement les jeunes, mais aussi la population avoisinante à adopter des comportements respectueux, bienveillants et inclusifs. L'intimidation et la cyberintimidation n'ont pas leur place dans notre société et chacun d'entre nous doit agir concrètement afin que toutes et tous, jeunes et moins jeunes, profitent de milieux sains. Notre devoir collectif est d'unir nos efforts pour que personne n'en soit victime. Je remercie la Maison des jeunes l'Aigle, ainsi que tous les organismes québécois qui, par leur implication, contribuent à la construction d'une société plus juste et plus unie. » mentionne Suzanne Roy, ministre de la Famille, ministre responsable de la région de la Montérégie et députée de Verchères.

À propos de la Maison des jeunes l'Aigle (Saint-Étienne-de-Lauzon)

La Maison des jeunes l'Aigle est une association de jeunes et d'adultes qui se sont donné la mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 11 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

-30-

Source et information :

Kim Fauchon, psychoéducatrice
Maison des jeunes l'Aigle
Tél. : 418 496-0925

kim.fauchon@mdjaigle.com
www.mdjaigle.com



9, rue du Pont
Lévis (Qc)
G6J 1H6

418 496-0925
info@mdjaigle.com
mdjaigle.com

